



Villes
au Carré
Centre - Val de Loire

Libre COURS #2

ENTRETIEN / AVRIL 2019



Ce libre cours à Hélène Bertheleu, sociologue, s'est déroulé dans le cadre des rencontres du réseau régional des formatrices et formateurs du plan « Valeurs de la République et Laïcité ». Animé par la DRDJSCS Centre-Val de Loire avec l'appui du Centre de ressources Villes au Carré, le réseau s'est pour l'occasion ouvert aux professionnels de la politique [services de l'Etat et des collectivités, associations, bailleurs sociaux ...].

Enseignante-chercheuse à l'université de Tours et au laboratoire Citeres/ CNRS depuis une quinzaine d'années, Hélène Bertheleu développe des recherches en sociologie-anthropologie des relations interethniques en France et au Canada autour des quatre thèmes suivants : Ethnicité et relations interethniques, patrimoine et mémoire des migrations, politiques publiques, intégration, discriminations et citoyenneté et démocratie participative.

Cette publication reprend quelques-unes des idées développées par Hélène Bertheleu pour explorer le sens, l'usage et les représentations véhiculées par les expressions « communautarisme » et « ethnicisation » et ainsi mieux comprendre les relations interethniques en France.



À propos de Libre cours

Dans ces rencontres, Villes au Carré donne la parole à un·e chercheur·euse ou un·e expert·e pour exposer ses analyses ou recherches liées à des sujets de cohésion sociale ou spatiale.

Ce temps d'entretien et d'échanges s'inscrit dans les actions engagées par Villes au Carré pour éclairer l'actualité et croiser les points de vue entre acteurs publics et privés de la politique de la ville et du développement territorial.



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



Hélène Bertheleu

SOCIOLOGUE

« Dans mes enquêtes, je ne cesse de constater que la démocratie a beaucoup de sens aux yeux de tous les enquêtés. Elle accompagne leurs mobilités, elle imprègne leurs pratiques ordinaires. L'intégration n'a pas de sens, la question ne se pose pas. En revanche la citoyenneté se construit au quotidien ».

«ÉTHNICISATION» DES RELATIONS SOCIALES, «COMMUNAUTARISME» ET CITOYENNETÉ

Dans la presse et dans les discours, le terme « ethnicisation » est fréquemment utilisé pour décrire des conflits impliquant des populations issues de migrations dans leur quartier, dans leur entreprise, à l'école ou de façon plus banale encore dans l'autobus ou le guichet de service public. De la même façon, on a vu proliférer l'expression « communautarisme » pour décrire et tenter de comprendre ce qui semble être un nouveau phénomène en France, l'émergence inédite de collectifs dans l'espace public, de « groupes communautaires » ou de communautés qui veulent qu'on reconnaisse leur spécificités ethniques, culturelles ou religieuses. Ces représentations pèsent sur la construction de la citoyenneté.

En France, on a longtemps pensé qu'il valait mieux taire les classements ethniques.

Étudier les relations interethniques, c'est explorer les dimensions objectives et subjectives de relations vécues comme ethniques, marquées par l'origine réelle ou supposée des personnes en interaction. Ces relations sociales ne sont

pas que culturelles, elles sont tout aussi marquées par les dimensions économiques et politiques. Du point de vue macro social, les rapports ethniques sont historiques, marqués par la colonisation et la mondialisation, et étroitement articulés avec des rapports de classe et de genre.

Par exemple, quand un jeune homme d'origine congolaise fréquente le lycée pour se former, quand quelques femmes d'origine marocaine participent à une association ou un centre social pour une activité de leur choix, quand une jeune femme voilée se mobilise contre la violence dans son quartier des rapports de genre, de classe, et des rapports ethniques traversent ces situations concrètes.

Les relations sont dites « interethniques » pour bien marquer que, s'il y a production d'ethnicité, cela se fait de chaque côté de la relation, par le majoritaire comme par le minoritaire, même si le majoritaire tend à penser ses propres caractéristiques en termes de culture [légitime, de référence] et non comme de l'ethnicité. Les rapports ethniques prennent des formes diverses selon les lieux, les époques et les circonstances : ethnocentrisme, xénophobie, nationalisme, racisme, etc.

On a longtemps pensé qu'il valait mieux taire ces classements ethniques : le sociologue, en les nommant explicitement,

serait naïf, jouant avec le feu, voire serait piégé. Parler des relations ethniques serait dangereux, susceptible de basculer à tout instant vers une explication culturaliste et essentialiste, pire, serait le masque de la pensée néo-raciste qui ne demanderait qu'à resurgir au grand jour. En faire usage serait ouvrir la porte à une pensée raciste archaïque, où les sciences humaines se sont si souvent perdues par le passé...

« En France on n'aime guère utiliser les termes ethnicité, minorités ethniques, rapport majoritaire – minoritaire, relations raciales... couramment utilisés ailleurs, pour parler des relations interethniques. Je pense au contraire qu'il faut étudier sérieusement ces phénomènes pour mieux les comprendre et pour mieux saisir leurs effets sur les trajectoires sociales des personnes et sur les situations.»

La notion d'« ethnicisation » ne rencontre pas le même rejet que celle d'ethnicité. Quand on mène l'enquête sur ses usages, on voit que l'expression autorise divers glissements théoriques et idéologiques.

Les discours qui utilisent « l'ethnicisation » en font un élément de diagnostic, le plus souvent négatif : l'ethnicisation est dénoncée comme anémique, on s'alarme de la présence des catégories ethniques comme s'il agissait d'une dimension pathologique des rapports sociaux. Le terme « ethnicisation » simplifie, réduit les relations interethniques à la seule catégorisation ethnique ou raciale, qui fige les personnes dans des identités collectives, comme le fait le racisme, par exemple, où les personnes sont assignées à une identité qui leur est imposée. Mais les relations interethniques se réduisent rarement à une simple catégorisation, les processus en jeu sont plus nombreux, plus riches, plus complexes.

Il ne s'agit pas de sous-estimer le poids de la catégorisation ethnique et raciale dans les relations sociales et dans la construction des groupes et des identités en France. Mais la diffusion d'une vision partielle nuit à une approche plus complète et plus nuancée. On associe souvent l'ethnicisation à la crise de la société industrielle. Elle serait la conséquence d'un modèle d'intégration « en panne », une réaction à l'exclusion sociale et urbaine, le signe d'une société en plein dysfonctionnement parce qu'il y aurait rupture du processus « normal » d'intégration. Le succès de « ethnicisation » trahit donc surtout l'inquiétude d'une dérive et de relations menaçantes pour la « société ».

Au lieu d'adhérer à cette vision alarmiste, la posture sociologique consiste à mieux considérer la parole et le vécu du minoritaire, à l'entendre, à l'appréhender comme un acteur et non uniquement comme une victime de ces rapports

ethniques. D'entendre aussi les appartenances affirmées par le majoritaire qui dispose d'importants moyens d'expression et d'action (jusqu'à ceux de l'Etat, ses administrations et ses politiques publiques), de l'appréhender, lui aussi, comme un acteur ethnique et non comme une instance neutre, qui se contenterait de contenir les demandes du minoritaire. On comprendrait alors que ces catégories relationnelles majoritaire et minoritaire sont constitutives l'une de l'autre.

La prolifération du mot «communautarisme» relève d'un processus de stigmatisation des populations issues des migrations.

« L'existence de «communautés», en France n'est pas un phénomène nouveau. Toutes les études de terrain ayant décrit les migrations passées et présentes, notent que les processus migratoires appellent ce mode de structuration ».

La « communauté » ethnique est un phénomène banal qui correspond à la construction collective d'un réseau d'affinités visant l'entraide dans le pays d'installation, à un moment de la vie où, parce qu'on a quitté les siens, on se sent particulièrement démuné dans un contexte social nouveau et non maîtrisé. En France, les pouvoirs publics peu engagés sur le terrain de l'accueil, s'en sont longtemps bien accommodés, laissant aux groupes d'anciens migrants le soin d'accueillir les nouveaux. Ce phénomène est cependant transitoire, il correspond à une première phase du processus migratoire.

L'expression « communautarisme » est souvent utilisée pour condamner les réseaux affinitaires et les formes d'organisation collective que l'on juge [politiquement] menaçantes, risquant de fragmenter la société. Pourtant, la notion de communauté est très polysémique et ne renvoie pas nécessairement à une réalité menaçante, comme lorsqu'on parle de communauté urbaine, communauté portugaise, de la communauté d'Emmaüs ou de la communauté universitaire. Ces multiples usages ne sont pas péjoratifs au contraire.

Comment comprendre ces usages opposés ? D'un côté, des communautés inacceptables qui évoquent peurs et menaces, de l'autre des communautés que l'on regarde avec bienveillance comme des formes de solidarité bienvenues et compensatrices de l'individualisme régnant. On a donc bien un usage péjoratif ou polémique qui cohabite avec un usage banal, neutre, voire même positif selon le collectif ou le groupe social désigné. Sur le terrain, on observe aussi des pratiques qui manifestement voient dans les « communautés culturelles » de migrants un mode d'organisation collective efficace, et dans les leaders associatifs des « ressources »

[LIBRE COURS]

pour diverses activités de traduction, d'animation, de représentation, ou de médiation sociale, culturelle, voire politique.

Le mot communautarisme semble réservé aux « autres », aux groupes minoritaires, dont on dénonce les formes d'organisation, sans envisager le plus souvent qu'elles puissent exister aussi du côté majoritaire, avec une efficacité [la fabrique de solidarités et de privilèges] décuplée. La dénonciation du « communautarisme » des migrants recouvre une réalité en creux, à savoir l'invisibilité des systèmes de relations affinitaires du majoritaire.

Alors qu'il serait judicieux de mieux comprendre le rapport majoritaire-minoritaire et ses effets, l'accusation de communautarisme revient à dénigrer des revendications variées d'égalité : la prolifération de ce jugement dévalorisant disqualifie directement ceux qui cherchent à transformer le rapport politique en leur faveur.

Toute société fonctionne avec des regroupements affinitaires : associations, communautés, minorités. Cette pluralité est une condition essentielle de démocratie.

Les associations et les groupes restreints, formels ou non, ont toujours participé à la vie sociale et démocratique. Contrairement à l'image du face à face entre l'Etat et le citoyen, la sociologie montre que toute société fonctionne

avec des regroupements affinitaires plus ou moins stables qu'on appelle des associations, des communautés ou des minorités. C'est leur multiplicité qui permet la démocratie. Leur raréfaction serait mauvais signe : celui du monopole, par quelques larges organisations politiques, d'une vision du monde légitime. Il faut au contraire favoriser tous ces lieux, ces espaces de confiance et de solidarité où se forgent de multiples appartenances et identités. La citoyenneté, d'un point de vue sociologique, ne peut être réduite au seul exercice des droits politiques.

Depuis une quinzaine d'années, l'anthropologie et la sociologie ont ouvert un nouveau champ de recherche sur la citoyenneté, insistant sur sa dimension pratique, quotidienne, ordinaire. On y trouve, par l'observation, les fondements de la dignité de la personne dans des formes multiples de « capacités pratiques » engagées dans l'action qu'il s'agisse de la prise de parole ou de formes plus classiques d'action. Les revendications discrètes de dignité sont autant de manière de se penser citoyen·ne. Cette dimension ordinaire d'une citoyenneté « en actes » renvoie souvent à une attention portée à « ce qui compte » au quotidien, à ce qui fait sens et priorité dans la vie de tous les jours, au « souci de soi et d'autrui ».

Bibliographie

- Nicolas Jounin, Élise Palomares, et Aude Rabaud. « **Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires** », Sociétés contemporaines, vol. 70, no. 2, 2008, pp. 7-23.
- Fabrice Dhume-Sonzogni, « **Communautarisme : l'imaginaire nationaliste entre catégorisation ethnique et prescription identitaire** », VEI Diversité, n° 150, septembre 2007
- Bertheleu Hélène, 2007 – « **Sens et usages de « l'ethnicisation »**. Le regard majoritaire sur les rapports sociaux ethniques, Revue Européenne des migrations internationales, vol 23, n°2, pp. 7-28.
- Bertheleu Hélène, 2012 – « **Discriminations et relations interethniques : quelques remarques** », in Régis Guyon [ed.], « Des différences [im]-pertinentes » Diversité. VEI enjeux, n°168, avril, 10 p.
- Bertheleu Hélène, 2012 – « **'Ethnicisation', 'communautarisme' ou comment fabriquer de la différence au lieu de repenser la citoyenneté** », in Chantal Crenn & Laurence Kotobi [éd.], Du point de vue de l'ethnicité. Pratiques françaises, Paris, A. Colin, pp. 57-73.

LIBRE COURS #2 | Avril 2019

Directrice de publication : Cécile Dublanche • Rédaction : Marie-Noëlle Pinson •

Graphisme : Agence Beyond - www.get-beyond.fr • Photographies : Villes au Carré



Villes au Carré

4 allée du Plessis 37 000 TOURS

02 47 61 11 85

contact@villesaucarre.org

www.villesaucarre.org

Nos partenaires financeurs



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale
de la Santé, des sports et de la cohésion sociale

